



**AVIS PUBLIC
ENTRÉE EN VIGUEUR
RÈGLEMENT 2021-13**

AVIS est donné que le conseil de ville de Val-d'Or, lors de sa séance ordinaire tenue le lundi 7 juin 2021, a adopté le règlement 2021-13 amendant le règlement 2002-31 sur les animaux.

Il peut être pris communication de ce règlement au Service du greffe de l'hôtel de ville, 855, 2^e Avenue, Val-d'Or, aux heures normales d'ouverture.

Ce règlement entrera en force et en vigueur le jour de la publication du présent avis.

DONNÉ à Val-d'Or, le 16 juin 2021.

**Me ANNIE LAFOND, notaire
Greffière**